

Un centre de tri rénové et modernisé : TRICEA

Dominique JUILLOT, Président du SMET 71, Gilles PERRETTE, Président du SMEVOM et Jean-Paul CHEMARIN, Président du SYTRAIVAL, ont inauguré ce vendredi 04 avril 2025 le centre de tri TRICEA, en présence de Yves SEGUY, préfet de Saône et Loire, Stéphanie MODDE, vice-présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté en charge de la transition écologique, Thomas FLUSIN, directeur régional Est de CITEO, Guillaume SECULA, Directeur Général E3R et Christophe BERNAD, président de NEOS.

Le Centre de tri TRICEA assure désormais le traitement des déchets recyclables (contenu des bacs, sacs jaunes ou points d'apport volontaire) de plus de 700 000 habitants.

Reconstruit en lieu et place de l'ancien centre de tri de la Communauté Urbaine du Creusot-Montceau, il a fait l'objet d'un important programme de travaux d'un montant d'environ 24,5 millions d'euros, afin que soient triés et valorisés les déchets recyclables en intégrant l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques.

Cette opération portée par une dynamique de coopération territoriale, rassemble trois syndicats de traitement des déchets : le SMET 71 (basé à Chagny), le SMEVOM du Charolais Brionnais (basé à Digoïn) et le SYTRAIVAL (basé à Villefranche sur Saône), soit 20 collectivités (communautés de communes, communautés d'agglomération, communauté urbaine et syndicats) en charge de la collecte et de la prévention des déchets.

Aujourd'hui, fort d'un nouveau process de dernière génération, le centre de tri est performant : les déchets sont triés selon 12 catégories de matières ensuite valorisées, et la consommation énergétique est maîtrisée dans une démarche de réduction de l'empreinte environnementale.

Plus de quarante agents travaillent sur le site, dont 20 valoristes dont l'ergonomie des postes de travail a été améliorée. Leur rôle est d'affiner la qualité du tri réalisé par les nombreux équipements, afin de respecter les exigences de pureté des entreprises qui reprennent les différentes matières triées.



Historique du site : de Creusot Montceau Recyclage à TRICEA

Depuis la création de la Communauté Urbaine Creusot-Montceau en 1970, celle-ci a exercé les compétences de collecte et de traitement des déchets.

A l'automne 1990, André Billardon, alors président de la CUCM, a décidé la mise en œuvre d'une étude afin de définir un nouveau système de traitement de déchets, qui soit compatible avec les impératifs de réduction des quantités de déchets à mettre en décharge et avec les aspirations de la population en termes de protection de l'environnement.

Cela a donné lieu au lancement d'un appel d'offres pour la conception, la construction des équipements industriels et l'exploitation du centre de Torcy en janvier 1992.

Avec la création d'une Société d'Economie Mixte, la société Creusot Montceau Recyclage (CMR), l'usine verra le jour en 1995 et sera exploitée pendant 30 ans par celle-ci. Jusqu'à 42 personnes y ont travaillé.

Ce site reflétait une volonté forte de garder la maîtrise des filières de traitement des déchets.

Il était également le reflet de cette aspiration, intacte encore aujourd'hui, d'être précurseur en termes de services à la population et d'innovation. En effet, étaient combinés sur place un centre de tri des emballages (alors innovant), un centre de traitement mécano-biologique des déchets non recyclables, et un centre de compostage. Pour alimenter le centre de tri, les usagers du territoire pouvaient trier jusqu'à 5 flux collectés sélectivement : les emballages, les papiers, le verre, le reste en mélange et même les déchets fermentescibles. Ce dernier tri sera finalement abandonné en 2009, mais devançait de presque 30 ans l'obligation de tri à la source des biodéchets, généralisée au 1^{er} janvier 2024.

1995 : Création du centre de tri par le biais d'une Société d'Economie Mixte (SEM) : Creusot-Montceau Recyclage, dont la CUCM et VEOLIA sont les actionnaires. Ce centre a pour principale vocation de trier les déchets recyclables de la CUCM. Il accueille en complément des collectes sélectives d'autres territoires de proximité au gré des appels d'offres auxquels la SEM répond.

2007 : Modernisation du procès de tri

2017 : Etude territoriale de préfiguration à l'extension des consignes de tri lancée par le SMET 71 sur un territoire englobant la Saône-et-Loire et le sud de la Côte D'or.

2020 : Décision de réaliser un centre de tri apte à prendre en charge les extensions de consignes de tri à tous les emballages plastique à Torcy.

2021 : Le SYTRAIVAL puis le SMEVOM rejoignent le projet de centre de tri de Torcy pour le tri de tout ou partie des déchets recyclables de leur territoire.

2022 : Lancement d'une consultation publique pour un Marché Global de Performances pour la modernisation et l'agrandissement, puis l'exploitation pendant 8 ans du centre de tri de Torcy.

2023 : Attribution du marché au groupement E3R-NEOS-SNCTP-Atelier 71

2024 : Travaux et mise en service du nouveau centre de tri : TRICEA

Suite à l'étude territoriale qui préfigurait la mise en œuvre de l'extension des consignes de tri, fin 2020-début 2021, lors des échanges entre le SMET 71 et la CUCM, la mise à disposition d'une partie du site de Torcy pour recréer un centre de tri de plus grande envergure et modernisé, s'impose comme une opportunité : il répondra au besoin des futurs adhérents du SMET 71 en terme de tri des collectes électives et de maîtrise des outils de traitement, tout en évitant une friche industrielle.

Le 1^{er} janvier 2023, la CUCM adhère au SMET 71 qui reprend, avec le transfert de la compétence traitement de la CUCM, la gestion du centre de tri de Torcy.

Début 2024, les travaux de transformation du site débutent : l'ancien process de tri est démantelé, alors que le bâtiment qui l'accueille est conservé. La démolition a lieu en janvier et février, puis la reconstruction se déroule jusqu'en août 2024.

Les premières tonnes de déchets recyclables sont triées par le nouveau process mi-septembre 2024, lançant une période de montée en charge et de réglage de quelques mois.

En janvier 2025, l'ensemble des performances attendues sont contrôlées et validées : l'exploitation du nouveau site peut commencer.

Une Entente politique et territoriale inédite

Dès 2017, le SMET 71 porte une étude territoriale, soutenue par l'ADEME, dans le but de mutualiser les coûts et optimiser le tri des déchets recyclables d'un large bassin de population grâce à un outil performant qui réponde aux futures réglementations.

Aujourd'hui, le centre de tri regroupe 3 syndicats de traitement de déchets :

- Le SMET 71 basé à Chagny, couvrant un périmètre de plus de 450 000 habitants de l'est de la Saône-et-Loire et du sud de la Côte d'Or ;
- Le SMEVOM du Charolais-Brionnais et Autunois, basé à Digoin, couvrant un périmètre de 120 000 habitants de l'ouest de la Saône-et-Loire.
- Le SYTRAIVAL, basé à Villefranche-sur-Saône, pour un périmètre de 130 000 habitants du nord de son territoire ;

Cette démarche de coopération a permis d'entreprendre de façon concertée la conception, la réalisation et l'exploitation du nouveau centre de tri de Torcy.

Les collectivités conservent la maîtrise de leur outil de traitement des déchets, dont l'exploitation et la maintenance sont délégués à un prestataire privé.



Carte du territoire desservi par TRICEA

Un site performant à la pointe de la réglementation

Aujourd'hui, réduire ses déchets est une priorité nationale, inscrite dans la loi relative à la transition énergétique pour une croissance verte d'août 2015, puis dans la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020. Cela passe à la fois par une plus grande attention sur ce qui est consommé, par la mise en place de gestes vertueux comme le tri, le réemploi ou le compostage, et par une meilleure compréhension des matières qui composent les produits du quotidien.

Cette dynamique est accompagnée depuis le 1er janvier 2023 par une simplification du geste de tri et permet aux habitants de déposer dans le bac jaune/le sac jaune/les points d'apport volontaire, tous les emballages, qu'ils soient en carton, métal ou de tout type de plastique, dont un certain nombre n'était pas recyclé jusqu'alors :

- Les sacs, films et sachets en plastique ;
- Les pots, tubes et gourdes : pots de yaourt et de crème en plastique, gourdes type compote, sticks de déodorant, etc. ;
- Les barquettes en polystyrène, en plastique ;
- Les films en plastique type blisters ;
- Les capsules en aluminium (petits aluminium) ;

TRICEA est en capacité de réceptionner les nouveaux emballages et prend en compte l'augmentation des quantités à trier. Aujourd'hui, le centre de tri TRICEA sépare les déchets recyclables en 12 catégories :

- 4 filières de plastiques : PET clair (ex. : bouteilles d'eau) , flux en développement rigide (ex. : barquette), PE/PP (ex. : bidon de lessive), films plastiques ;
- 4 filières de cartons : grand carton, PCM (papier carton mêlé, ex : post-it, sac de papier kraft), PCC (papier carton non complexé, ex. : boîte à chaussures ou de céréales), briques alimentaires.
- 1 filière de papier : Journaux, Revues et Magazines
- 1 filière acier
- 2 filières aluminium : petit aluminium et gros aluminium.

La capacité annuelle du site est de 30 000 tonnes, avec un débit de tri variable de 8,5 tonnes/heure (pour les emballages) à de 10,5 tonnes/heure (pour les multimatériaux = emballages + papiers mélangés).

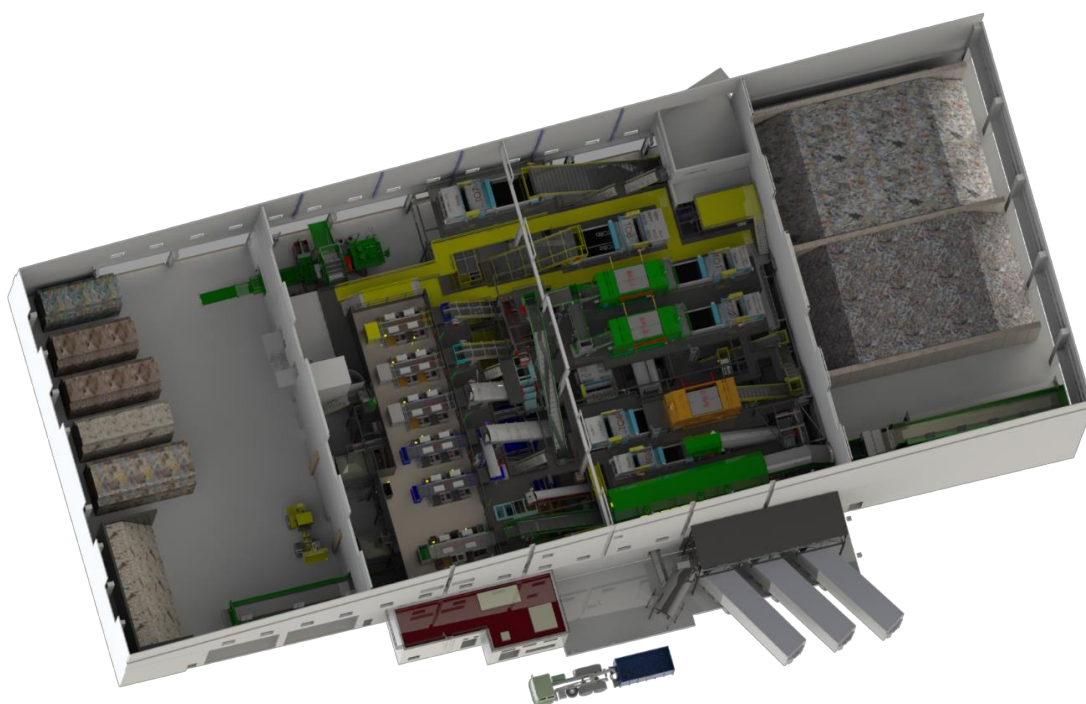
Le centre de tri est entièrement pilotable via la salle de commande. Il peut également être piloté et dépanné à distance.

Le tri des matières est optimisé grâce notamment à une série de trieurs optiques, dont le principe est le suivant : des caméras scannent, identifient et, associées à des souffleur d'air comprimé, différencient les déchets selon leur matière et leur couleur. Ces trieurs sont complétés de machines qui jouent sur la densité des déchets (cribles « balistiques »), ainsi que d'équipements de séparation des métaux ferreux (overband), et non ferreux (machine à courant de Foucault).

Le centre est aussi équipé des dernières technologies en matière de détection et de protection contre les incendies. Il est compartimenté en 3 zones (le stock amont, le stock aval et le process) afin d'éviter la propagation d'un départ de feu d'une zone à l'autre. Les zones de stockages des déchets et matériaux sont équipées d'une triple détection (infrarouge, thermique et flamme) qui enclenche un système

complet de détection (déluge, sprinklage). Par ailleurs, le site bénéficie d'une innovation développée par la startup WASORIA, basée au Creusot, qui a mis l'intelligence artificielle au service de la sécurité : en effet, des caméras fixées sur des portiques tout au long du process de tri, scrutent les déchets afin de détecter ceux potentiellement dangereux (ex : batterie au lithium) issus d'erreurs de tri.

Les conditions de travail dans la cabine de tri ont été améliorées en terme d'ergonomie (poste assis-debout, au choix de l'agent) et de confort du poste de travail (lumière naturelle, climatisation, insonorisation). Le rôle des agents autrefois appelés « trieurs » a évolué, et le nouveau process mis en place a redéfini leur mission. Ce sont désormais les « valoristes » du centre, des experts qui garantissent pour chaque flux la qualité du tri et une valorisation maximale de la matière.



Le centre de tri en quelques chiffres

- 3 syndicats en charge du traitement
- 20 collectivités en charge de la collecte et de la prévention des déchets
- 24,5 millions d'euros d'investissement
- 30 000 tonnes par an de déchets triés en 12 matières qui seront recyclées.
- ≅ 40 emplois conservés

Les partenaires techniques

En 2023, le projet d'un groupement d'entreprises locales a été choisi pour transformer le centre de tri de Torcy. Il comprend la société E3R et ses co-traitants :

- NEOS, spécialiste des process de centres de tri,
- SNCTP pour le bâtiment et les VRD,
- le cabinet d'architecture ATELIER 71,

L'exploitation du centre de tri est confiée à l'entreprise E3R.

Le mot d'E3R



E3R
Travoisy, 21200 Ruffey-lès-Beaune
03 80 26 58 58
<https://www.bourgognerecyclage.com/>

« L'entreprise E3R est fière d'inaugurer le centre de tri TRICEA qu'elle exploite pour le compte du SMET 71, du SMEVOM du Charollais Brionnais et du SYTRAIVAL qu'elle remercie pour leur confiance.

En 1949, Etienne SECULA créait une TPE. Il triait à l'époque essentiellement des ferrailles et alimentait l'aciérie du Creusot comme nos confrères locaux, la famille PASSARD. 30 ans plus tard, Georges SECULA prenait un virage stratégique en commençant à travailler avec les collectivités locales. Ils sont probablement fiers de voir, depuis là-haut, que 75 ans plus tard, l'entreprise familiale est désormais une ETI qui emploie 450 collaborateurs dont 80 sur le seul bassin du Creusot et Montceau.

L'activité de tri de la poubelle jaune pour l'entreprise remonte à l'année 1998. Pascal SECULA qui préside aujourd'hui le groupe familial E3R investissait dans un centre de tri de déchets ménagers pour un million de francs.

D'envergure interrégionale, notre entreprise réalise à travers ses 19 sites d'exploitation un chiffre d'affaires de 120 millions d'euros par an. Elle propose à ses partenaires industriels, aux collectivités locales et aux éco-organismes une gestion globale et sur-mesure des déchets. Cela représente 850 000 tonnes de déchets collectés et valorisés par an sur le quart centre est de la France et cela grâce au travail de l'ensemble de nos collaborateurs que nous remercions sincèrement car sans eux rien ne serait possible. Le véritable ADN de notre entreprise est de collecter, trier, conditionner et traiter les déchets ménagers et industriels afin de recycler un maximum de matière.

C'est dans cet état d'esprit que nous avons décidé de répondre à l'appel d'offres de conception, réalisation et exploitation du centre de tri de Torcy. Nous avons essayé d'apporter la meilleure réponse en unissant nos forces locales avec les entreprises SNCTP et NEOS.

Le 1er janvier 2024 ; nous avons pris les clefs de ce site ; grâce à la confiance accordée par le SMET 71, le SYTRAIVAL, le SMEVOM du Charollais Brionnais et toutes les collectivités adhérentes à ces syndicats.

Pour faire simple et très résumé, nous devons :

- ✓ Trier avec le bon débit pour accueillir l'ensemble des emballages que les habitants de ces territoires auront fait l'effort indispensable de séparer,
- ✓ Trier avec le bon captage pour ne pas perdre une miette de ce qui peut être recyclé,
- ✓ Trier avec la bonne qualité pour que le recyclage de ces emballages ménagers soit effectif,

- ✓ Trier en consommant ce qu'il faut d'énergie pour être efficace en restant vertueux.
- ✓ Trier ces déchets avec ce niveau de performance durant 8 ans au minimum.

Nos 40 équipiers dont 15 sont issus de l'ancien site CMR et 25 sont nouvellement arrivés ont rapidement intégré la culture de notre entreprise E3R sous la responsabilité de Julien GARNIER notre responsable de site. Cette création d'emplois est bien évidemment pérenne et ces postes sont non délocalisables.

Ce centre intègre 130 convoyeurs dont la majorité a été fabriquée à Crissey en Saône et Loire, 3 séparateurs balistiques, 1 trommel, 2 machines à courant de Foucault, 3 overband pour trier les métaux ferreux, 1 crible, 1 presse à paquet, 1 presse à balle, 10 machines de tri optique de marque PELLENCE et une vingtaine de portiques WASORIA start up bourguignonne. »

Geoffroy et Guillaume SECULA – Directeur Généraux de E3R

Le mot de NEOS

NEOS, entreprise 100% française basée à Beaune, **conçoit et fabrique des équipements de tri des déchets solides** depuis 1994.

Dans le cadre de notre stratégie d'industrialisation, nous avons choisi de relocaliser la production de nos convoyeurs en Saône-et-Loire, dans notre hall industriel à Crissey.



NEOS

ZAC Porte de Beaune –
Avenue Charles de Gaulle
- 21200 Beaune
03.80.24.01.30
www.neos-solutions.com

Cette décision a renforcé notre efficacité en nous permettant de garantir une autonomie totale dans la conception et la production de nos équipements, assurant ainsi une réactivité optimale et une indépendance pour répondre aux besoins spécifiques de chaque projet. Grâce à cette maîtrise de production, nous avons également pu développer une offre de services complète, permettant de mieux accompagner nos clients dans l'exploitation des centres de tri.

Notre démarche s'inscrit dans un engagement fort en matière de développement durable. En relocalisant la production de convoyeurs historiquement conçus en Pologne, nous contribuons à une économie plus responsable et à la réduction de notre empreinte carbone. Nous avons également intégré une approche d'écoconception, en collaboration avec le CETIM (Centre Technique de la fédération des Industries Mécaniques), pour garantir des équipements performants tout en minimisant leur impact environnemental.

Sur le centre de tri TRICEA à Torcy, porté par le SMET 71 et le SYTRAIVAL, la moitié des convoyeurs est produite dans notre atelier à Crissey.

Ce centre, doté d'une capacité de traitement de 30 000 tonnes de déchets par an, se distingue par son caractère innovant. L'ensemble du centre est équipé de moteurs IE5, des moteurs à haute efficacité énergétique qui maximisent le rendement de chaque convoyeur et contribuent à la réduction de la consommation électrique globale du centre.

Ce projet intègre également une importante dimension de recherche et développement, avec des innovations qui établissent désormais de nouveaux standards pour nos futurs projets. Il incarne

parfaitement notre engagement à fournir des solutions performantes, durables et à la pointe de la technologie.

Le mot de SNCTP Bâtiment (Groupe ROGER MARTIN)



SNCTP Bâtiment (Groupe ROGER MARTIN) est fier d'avoir pu accompagner le SMET 71 sur ce projet d'envergure et de nouvelle génération pour un Centre de Tri, « TRICEA ».

SNCTP Bâtiment

10 rue du Docteur Quignard
21000 Dijon
03 80 73 80 10

<https://www.rogermartin.fr/implantation/snctp-batiment/>

En tant que co-traitant du Groupement de Conception & Réalisation, nous avons en charge l'ensemble des prestations liées à la Démolition, le Génie Civil, les VRD, le Clos/Couvert et les travaux de Corps d'états secondaires des bâtiments.

Sous l'impulsion d'E3R (Mandataire du Groupement et exploitant du site), SNCTP a pu mener de front l'ensemble des travaux de cette restructuration ambitieuse avec une gestion de coactivité parfaitement maîtrisée, afin de répondre au véritable enjeu de ce projet : l'exploitation du site et du process à sa pleine capacité en janvier 2025.

Cette synergie avec nos partenaires co-traitants nous a permis de mener à bien cette opération exemplaire, respectant à la fois les exigences techniques et temporelles, tout en garantissant un résultat de qualité et une maîtrise de la sécurité tout au long des différentes phases de travaux.

En quelques chiffres, cette opération majeure pour SNCTP se traduit par :

- 8 000 m³ de terrassement
- 600 m³ de béton
- La démolition complète de l'ancienne structure du process à l'intérieur d'un bâtiment conservé
- La réalisation de plusieurs bâtiments extérieurs
- Création d'un bassin enterré de rétention des eaux d'extinction incendie
- Plus de 20 000 heures de travail
- Une collaboration en sous-traitance avec une dizaine d'entreprises partenaires locales
- Une réalisation de référence dans l'industrie du tri et du recyclage

Le cabinet d'architecture ATELIER 71



Une assistance à maîtrise d'ouvrage sous le signe de l'optimisation et de la sécurité, par ELCIMAÏ ENVIRONNEMENT

Elcimaiï Environnement, société de conseil et d'ingénierie Environnement, a assuré l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) dans le projet de modernisation du centre de tri 2.0 de Torcy.



Elcimaiï Environnement

3 rue de la Brasserie

Grüber

77000 MELUN

01 64 10 47 20

www.elcimai.com

[Linkedin](#)

Sa mission a couvert toutes les étapes du projet : des études préalables, en passant par la phase de consultation et de désignation du titulaire du marché global (conception, réalisation, exploitation), puis la supervision des travaux et la mise en service du centre, et enfin le suivi de sa première année d'exploitation.

Grâce à son expertise technique, juridique, et financière, Elcimaiï Environnement a contribué à la mise en œuvre d'un projet optimisé, d'une capacité de 30 000 tonnes de déchets par an.

Outre le choix des solutions techniques permettant de s'adapter aux évolutions des consignes de tri, l'impact environnemental (process économe en énergie) et la sécurité du site (protection incendie) ont

également été une priorité tout au long du projet.

La réalisation de la fresque par Art et Sens Mural

Artiste peintre muraliste depuis vingt ans, ma société Art et Sens Mural travaille sur l'art urbain, l'identité des villes, des entreprises et des espaces de vie, en utilisant la peinture murale comme outil.



Art et Sens Mural

Elodie IWANSKI

06 64 79 41 14

www.artetsensmural.fr

« Native du Creusot, ma famille réside dans cette commune depuis plusieurs générations. L'environnement familial (de nombreux membres ont travaillé chez Schneider Industrie) a apporté pour moi une dimension particulière au projet et une grande motivation.

Nous réalisons l'ensemble des chantiers de la conception de la maquette à la réalisation, toujours à l'écoute des besoins et envies des commanditaires et des divers collaborateurs pendant toute la durée du projet.

Les nombreuses réalisations en France comme à l'étranger (Russie, Allemagne, Shangai, Israël) nous ont permis d'acquérir une solide expérience.

Le centre de tri fut un chantier gigantesque et extraordinaire avec 2000m² de bardage à préparer et à peindre. Une année de travail pour ce lieu unique :

Six mois de collaboration avec des établissements scolaires de la région sur la réflexion et l'importance du tri dans notre quotidien, afin que les enfants puissent s'investir en créant des dessins- deux mois de concertation pour élaborer la maquette avec l'ensemble des acteurs économiques et décisionnaires du centre de tri- Un mois de préparation de la fresque en atelier – deux mois et demi de réalisation sur site à six peintres muralistes confirmés.

L'idée de la fresque était de mettre en avant les déchets triés sur le site à savoir les emballages ménagers (poubelles recyclable), tout en gardant l'architecture du bâtiment. Une réalisation visible de près comme de loin, mêlant des teintes minérales, de verdure, de ciel, d'avenir.... »

Elodie IWANSKI, artiste - gérante



Les partenaires financiers

Le montant des travaux (conception/réalisation/assistance à maîtrise d'ouvrage) du centre de tri TRICEA est de 24.5 millions d'€.

Le projet bénéficie de subventions à hauteur de 2.5 millions d'euros et réparties comme suit :

- ADEME : 1 100 000 €
- CITEO : 950 000 €
- Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté : 500 000 €

Le mot de l'ADEME - Agence de la transition écologique

Le tri constitue une étape incontournable entre la collecte plus ou moins sélective des flux de déchets et l'introduction dans la production industrielle d'une matière première de recyclage.



ADEME

<https://www.ademe.fr/>

Pour être transformés en ressources, les déchets collectés doivent généralement être triés et préparés. Le parc de centres de tri est estimé à environ 450 installations ayant une capacité de tri d'environ 7 millions de tonnes (tous déchets non dangereux et non inertes confondus).

La loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) fixe des objectifs ambitieux en matière de recyclage matière, en imposant notamment une généralisation de l'extension des consignes de tri des emballages ménagers à l'ensemble des emballages plastiques à

l'horizon 2022. Les collectivités en charge des déchets, qui n'étaient pas encore en extension, devaient donc revoir les modes d'organisation de la collecte et du tri.

Pour répondre à cette obligation réglementaire, il était nécessaire d'adapter le parc de centres de tri de déchets de collecte sélective pour qu'ils puissent assurer le tri de ces nouvelles résines.

Les collectivités de Saône-et-Loire se répartissaient sur 4 centres de tri. Une concertation importante a permis la réalisation de ce projet de cohérence territoriale.

Le mot de CITEO



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

CITEO

50 boulevard Haussman
75009 Paris
01 81 69 06 00
www.citeo.com

Afin de définir un mode d'organisation qui convienne à l'ensemble du territoire de Saône et Loire, une étude territoriale a été menée depuis 2017.

La conclusion de la mise à jour de l'étude territoriale fin 2020 a permis de valider le projet de modernisation du centre de tri de Torcy avec le périmètre géographique du SMET 71 et de la Communauté Urbaine Creusot Montceau. Suite à de nombreux échanges le SMEVOM du Charolais-Brionnais et Autunois, en décembre 2021, à l'intégrer le projet. En parallèle, le SYTRAIVAL (Syndicat mixte d'élimination, de traitement et de valorisation des déchets Beaujolais-Dombes_a acté le choix d'intégrer le projet et d'orienter une partie de son tonnage provenant du nord du territoire.

Le tonnage de collecte sélective à traiter est estimé à 30 000 tonnes par an pour un périmètre total regroupant plus de 680 000 habitants.

Via le plan de relance, l'Etat a confié à l'ADEME des crédits pour accompagner les collectivités qui avaient réalisé une étude territoriale permettant la restructuration du process de tri.

A travers l'aide de 1 100 000€ accordée à ce projet l'ADEME pour le compte de l'Etat a soutenu le passage de 400 000 habitants supplémentaires à l'extension des consignes de tri.

Dans cette dernière phase de déploiement de l'extension des consignes de tri, ce sont ainsi 400 000 habitants supplémentaires qui pourront trier tous leurs emballages.

Partenaire des collectivités depuis plus de 30 ans, **CITEO** a accompagné la stratégie territoriale conduisant à la création du Centre de Tri TRICEA portée par le SMET. « *Depuis une dizaine d'années et en lien avec la simplification du geste de tri, Citeo a œuvré, avec les collectivités et les opérateurs, à la modernisation des centres de tri* », précise Thomas FLUSIN, directeur régional. Cela a conduit les territoires, sous l'impulsion d'études portées par l'ADEME, à coopérer à des échelles un peu plus larges pour trouver la bonne maille permettant de construire des centres de tri adaptés aux nouveaux flux et aux exigences de qualité attendues par les recycleurs.

C'est dans cet esprit que le SMET, le SMEVOM et le SYTRAIVAL, en collaboration avec CITEO, ont travaillé de concert afin d'imaginer un projet local cohérent et performant au service de tout un territoire. Citeo tient à saluer la pertinence et l'exemplarité de ce projet porté par le SMET et qui permet aujourd'hui de trier, dans des conditions optimales, les emballages et les papiers de plus de 700 000 habitants.

La construction du centre de tri TRICEA a été soutenu à hauteur de 950 000 € par CITEO.

A propos de Citeo

CITEO est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Depuis la création de CITEO, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 13 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 67 % des emballages ménagers et 63 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.

Le mot de la Région Bourgogne Franche Comté



La Région Bourgogne-Franche-Comté se mobilise pour la prévention et le tri des déchets ménagers.

Dans le cadre de son action en faveur de la transition énergétique et écologique et de son rôle de planificateur dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets, la Région œuvre afin de faire de la Bourgogne-Franche-Comté une région exemplaire dans la réduction des déchets et du gaspillage.

A ce titre, la Région a participé à hauteur de 500 000 € au titre du Plan d'accélération de l'investissement régional (PAIR) au financement du nouveau centre de tri des emballages ménagers recyclables (TRICEA) implanté à Torcy (Saône-et-Loire) inauguré le vendredi 4 avril 2025, en présence de Stéphanie MODDE, Vice-présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté, en charge de la transition écologique : énergie, biodiversité, alimentation, économie circulaire, eau.

De manière plus globale, la Région compétente dans le domaine de la planification de la gestion des déchets et de l'économie circulaire mobilisera, en 2025, plus de 8,7 M€ au titre de sa politique dans ce domaine.

Les priorités régionales portent sur :

- l'animation du réseau des collectivités à compétence déchets pour diffuser les bonnes pratiques et encourager la coopération,
- le déploiement des actions en faveur du recyclage et du réemploi des déchets du BTP en lien étroit avec les éco-organismes,
- l'amélioration continue de l'observatoire régional des déchets.

Pour mettre en œuvre sa politique, la Région s'appuie sur le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) qui intègre les objectifs de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (Loi AGECE - février 2020), et ceux de la loi portant sur la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience (Loi Climat et Résilience - août 2021), pour favoriser le développement du réemploi des emballages : 10 % d'emballages réemployés en 2027.

Contexte national découlant de la Loi AGECE (Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire) et du décret 3R (réduction réemploi, recyclage) : comment TRICEA participe à atteindre les cibles

→ Objectifs de réduction des déchets en Bourgogne Franche Comté :

15% de réduction des déchets ménagers et assimilés (DMA) entre 2010 et 2030

5% de réduction des déchets d'activités économiques (DAE) par unité de valeur produite entre 2010 et 2030

→ Objectifs d'augmentation de la part d'emballages réemployés par rapport aux emballages à usages uniques :

5 % des unités de vente devront être réemployées en 2023 (pour les metteurs en marché de plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires), en 2025 (pour les metteurs en marché de plus de 20 millions de chiffre d'affaires) et en 2026 (pour les autres metteurs en marché*);

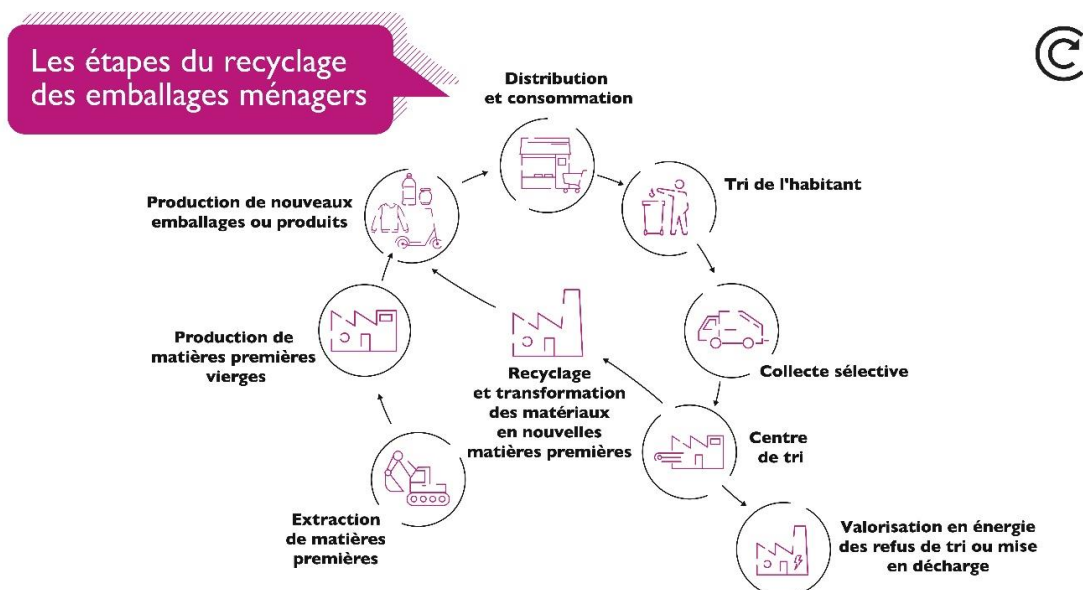
10 % des unités de vente devront être réemployées en 2027 pour tous les metteurs en marché*;

**de plus de 10 000 unités de ventes*

→ Objectif de réduction des emballages plastiques à usage unique :

20% de réduction des emballages en plastique à usage unique d'ici 2025, dont au moins 50% dû à la mise en place d'une boucle de réemploi et de réutilisation.

Le centre de tri TRICEA dans le cycle du recyclage



1. Première étape : le geste de tri

Le geste de tri est indispensable pour donner une nouvelle vie à un maximum d'emballages et papiers.

2. Seconde étape : la collecte de la poubelle jaune/sac jaune/point d'apport volontaire

La collecte permet d'acheminer les déchets de la poubelle jaune/ du sac jaune / du point d'apport volontaire vers le centre de tri le plus proche : TRICEA

3. Troisième étape : le centre de tri TRICEA

Séparation en 12 flux de matières qui seront recyclées

4. Quatrième étape : les usines de recyclage par filière.

Dans les usines de recyclage, plusieurs étapes de transformation mécanique, différentes selon les matériaux, sont mises en œuvre pour qu'ils redeviennent une matière première. Ils peuvent ainsi être broyés, lavés, fondus... A l'issue de ces processus, ces matériaux prennent la forme de paillettes pour le plastique, de pâte pour le papier, de lingots ou blocs pour les métaux : cette transformation les prépare à une nouvelle vie.

5. Cinquième étape : la nouvelle vie des emballages et/ou papiers recyclés

Une fois traités en usine de recyclage, les matériaux deviennent des matières premières secondaires, qui pourront être utilisées pour la fabrication de nouveaux emballages ou de nouveaux produits.

Le centre de tri de Torcy bénéficie d'une localisation optimale dans le cycle du recyclage : d'une part, car il est proche du barycentre des territoires qui l'alimentent en déchets recyclables, et d'autre part, car la région Bourgogne Franche Comté accueille de nombreux recycleurs tels que :

- PLASTIPACK (à Sainte-Marie-La-Blanche, en Côte d'Or, pour le flux PET),
- PAPREC PLASTIQUE (à Champforgeuil, en Saône-et-Loire, pour le flux PEHD),
- E3R (à Ruffey-les-Beaune, en Côte d'Or, pour le flux « en développement »),
- la papeterie GEMDOUBS (à Novillars dans le Doubs, pour le papier),

limitant ainsi les distances parcourues par les déchets recyclés pour retrouver une nouvelle vie.

